VENTES A L'ENCAN-

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONOR JUDICIAIRE Propriété de valeur du Premier

Nos 831 et 837, rue Lafsyette, entre les rues Baronne et Carondelet. Succession d'Antonio Agusti. Conr Civile de District pour la paroisse d'Or léans, No 52,268.

District.

DAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placide
J. Spear, excanteur. — Bureau 813, rue
ommune — MERCREDI. le 16 mars 1898,
à midi, sera andra à l'enchère publique à la
Bourse de pratiétés ioncière de la NouvelleOrléans No 717 rue Commune, entre les rues
St Charles et Carondelet, en vertu de et confermement à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, luge d. la Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Iléans, daté le 7 février 1898,
pour le com te la dite succession, la suivante propriété. pour le coar é e la dite vante propres à asvoir:

vante production de terre ensemble arec tout partiasses et améliorations qui s'y trous de terre de la time dans le premier district de cette vir cana le fond des lots numéros vingt et viral dun, dans l'illet borné par les rues Lafayette Poydras, Baronne et Carondelet; ladité abrie en de terre est désignée comme lot No vog sur a sur un plan ou devis dressé par L. H. P. voyer, annexé pour référence à un acte de vire à O. Czaiminski, parderant Jules M. vay. rotaire, le 30 mars 1872, et mesura di si de face à la rue Lafayette, 64 pie se ju ces 2 lignes en largeur dans le fond au me des lots désignés par les numéros 10 met le dit plan ou derts, 38 pi de de la ces la ligne de cô designés par les designés par les devis, 38 pi t 4 pouces aur le dit pian ou té des lots vos i et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 ces et 4 lignes aur la lisme de côté de la rus (piondelet. I et consistent e des lots No. 1 et 21 vers la rue Barone et 34 pieds 3 a ces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue triondelet. Les améliorations consistent e are l'atisse à un étage avec mansarde, ayant la chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres : citerne, bydrant, latrine, etc. connue par les Nos u unicipaux 831 et 837 rue Lafayette.

fayette,
Termes et Conditions—Une meitié or plus Termes et Conditions—Une meitié or plus comptant et la balance en un crédit de un an no billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de ven deur et toures les autres ciauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 010 au moment de l'adjudication. dication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck,
nots ire, aux frais de l'acquéreur.

9fév—9 16 23—mars 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE JOLI

— RT— ATTRAYANT

Cottage Presque neuf et élevé de terre,

Dans le Sixième District, à l'encoignure des rues Roberts

et Magasins. SUCCESSION DE WM F. BUNCE No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

DAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR. Encanteur—Bureau No 813
rue Commune, MERCREDI, le 2 mars
1898, à midi. il sera vendu aux enchères pubiques, à la "New Orleans Reat Estate
Exchange", No 717 rue Commune, catre
les rues Carvandelet et St-Charles, en
vertu de et conformément à un ordre de l'Ho..
N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la naroisse d'Orléans, en date du
13 janvier 1898, pour la compte de ladite
succession—

Deux cer tains lots de terre, avec toutes les Deux cer tains lots de terre, avec fottes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixiè me i istrict de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues Magasius, Roberts, Constance et Upper Line, désignés par les Nos 22 et 23 du d t îlet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magasius sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues diagneius et Roberts.

23 formant i encognuire des luce de la constant en un joli et attrayant cottage preque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibul-, salon, deux chambres à coucher, salle à mandale de la coucher, salle à mandale à la coucher de la couc cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'alsance. dépendances, etc.

d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitté ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux sus en billets portant intérét aux taux de 8 pour cent par an garantis par l'en et privalège du vendenr et toutes les autres clauses de séourité, l'acquareur devant assumer les taves exigibles en l'année 1639 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pa devant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—leb 2 9 16 23—mar 2

DEUX JOLIS COTTAGES, No 1216 rue Kerlerec, entre

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais, Seulement à un ilet de l'avenue Es-

planade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans nn joh veisinage et s'améliorant journellement. La rue Kerlerec est pavée en brianes

vitrifiées et le pavage est payé. Aug Cabiro et al va Gaston Cabiro et al.

No 55,199 Cour Civile de District pour l Paroisse d'Oriéaus.

DAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE SPEAR, Encanteur — Bureaux No 81 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898 a midi il sera vendu à l'enchère publique à la Beurse des Proprietés Foncières; de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et cosformément à un jugen-nt rendu le 7 janvier 1598 e signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de Dis-trict pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-fessum intitulée, la propriété ci-après

decrite. A savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec. Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieda 6 pouces és face à la rue Kerletec sur une profondeur de 120 pieda 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtis-es et améliorations qui s'y trouvent, counu comme le numéro municipal 1225 rue Karletec.

Les améliorations consistent en un foli cottage ayant corridor de côté. g'derio, 4 grandes caambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, pouits; une bâtisse dans le fond avec 2 chamb es, lieux d'aisance, etc., etc.

2º Un certain lot de tetre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplande; le dis lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, veyer, et des dans la fond avente de la la la versance. Marsis et l'avenue Esplanade; le dit lot comfornément à un pien d'Edgar Plilé, voyer, cu date du 18 novembre 1897, commence à une di-tance de 118 meds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 28 piets 6 pouces de face à la rue Kerlesc, 112 pieds 1 pouce et .6 lignes de profondeur sur la ligne de côté teuchant le lot No 18 vers la rue Marsis, 21 pieds 5 pouces et 2 l'gnes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces me pue pueroière profundeur sur la ligne de largent sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchaut les lots Nos 13 et 14 vers la rue St. Claude, alors ouvrant d'un pued 2 peuces et 4 lignes sur une ligne cour: nt un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pit de 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bánsens et amélioration qui sy tronvent, connu par le numéro municipal !216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un ieli cottare à un è are avec mansarde, avant poli cottage à un è agn avec mansarde, ayant cerridor de côié galerie, 4 chambres, 2 cabinete dans le corpe de log's, cuisine avec 4 chambres, cha compliant au gré des acquéreurs, le reste a un et de x ans avec huit pour cent d'.névêt par an, a partir de la date de l'adjudication jusqu'au psiemes t final, et toutes es clauses suciles de garante; les acquéreurs auront à saumer les laxes de 1848 en aus du prix de leur adrédication et un dèmét de day pour jeunt au moment de l'adjudication.

pôt de dix pour cent ac moment de l'adjudica-tion. Les actes de vente; pardevant Charles

T. Soniat, notaire, aux frais des acctéreurs. - 15 janv-15 16 19 28-16v 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER. .

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété du Deuxième District.

'Avantageusement située. Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de churs électriques à un ilet. John M. Meilleur et al vs Emma L.

Thorpe et ais. No 55.233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

roisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue
Commune. MERCREDI, le 16 février
1898, à midi, il sera vendu à l'enchère pubique, à la Bourse des Propriétés Foncières
de la Nouvelle-Orréars, 717 rue Commune,
entre les rues St.Charles et Carondelet, en
vertu de et conformément à un jugement rendu
et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon. T. C. W.
Ellis, juge de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus
intitulée la propriété de valeur ci-dessus décrite, à savoir:

intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Oriéans. Louisiane, situé sur le côté est de a rue ROYALE, entre les rues DU-MAINE et STE-ANNE. ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5;8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-audessus par la propriété maintenant on autrefois appartenant à la Veuve Gaunod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui sy trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

nes. etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en aen un et deux ans avec intérêt au tanx de 8 010 par an aur les palements différés devant être re présentés par des billets de l'acquéreur, de présentes par des bineis de la acquerent, de vant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquérent de vant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 070 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur 12 jan-12 13 19 28-fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND
DISTRICT
Nouveau No 613 [ancien No 37]
rue St Philippe entre les rues

Chartres et Royale. vaion Vincenze on Charles Pietzo on Pizzo et son épouse. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or-léans, -- No 35,490.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 35.490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.
SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue
Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi
il sera vendu aux enchères nubliques à la
Bourse d'Encan de la Nouvelie Orléans, 717
rue Commune, entre les rues Carondelet et
St-Charles, en vertu de et conformément à
un ordre de l'Hon H. N. Rightor, juge de la
Conr Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour le
compte de ladite succession les propriétes décrites ci-dessous à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent situé
dans le second district de cette ville, dans
l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royal e Chartres, mesurant en mesure
trançaise, 36 pieds de face à la rue St Philippe
sur SO pieds de profondeur, connu par le
nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St
Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus
comptant, la balance à un et deux ans, portant
huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du
vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procés, et
les clauses d'assurances, l'acquéreur devant
assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0,0
du prix d'achat au moment de l'adjudication.
Acte de vente par levant Fé ix J. Puig, notairé, sux frais de l'acquéreur.
26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

ANNONOR JUDICIAIRE. Succession de Edw C. Mitchell et femme.

No 54,916, Division E. Meubles de maison, salle à manger et cuisine, cheval pur sang, iumper et harnais seront vendus a l'encau le SAMEDI 19 février 1898 à 11 heures A. M., au No 627 rue Poydras, entre les rues Camp et St. Charles, sans limite ni réserve, le lot choisi de meubles énuméré ci-dessus par ordre daté et signé le 10 février 1898 par l'Hon G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. dans l'affaire ci-dessus intitulés.

Cenditions—Comptant.

Bureaux 629 rue Poydras.

10 fév—10 11 17 18 19

PAR STEPHEN J. DERBES.

CONTENU de la Grocerie coin Broad et Conti. à l'Encan. Lundi Comprenan Groceries, Vins. Liqueurs, installation vitri-nes, etc. Lundi 14 février à 11 heures a m-STEPHEN J. DERBES,

Encanteur. 9 fév-9 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE. T. H. McFadin vs J. Garrett, sheriff et al (Mme Magdelina Amman, Transferee). -No 3,942.

G. F. Bernhardt, Mme Magdelina Amman, Transferee, vs T. H. Mo-Fadin et al.-No 3,859.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse Ouachits—En vertu d'un alias writ de fieri facias a moi adressé par l'Honorrble Cinqueme Cour de Destrict pour la paroisse Ouachita, dans les affaires cidessus intitulées, et en vertu d'un lugement rendu le 2 février 1898 par l'Honor ble Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Muse M. Amman et mari ve J.H. McFadin, New South Building and Loan Association of New Orleans, ga nishees, (en tiera saisie) No 55 418 de ladite Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier Oistrict de cette vill', le Marched, 16 février 1898, à midi, de la propriété oi après décrite, à savoir:

Vingt actions du stack de la New South Building and Loan Association, dans la érie No 36 certificat No 6,901, au nom de T. H. Saisi dans les affaires ci-lessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sherif Civil pour la Paroisse d'Orléane. 4 fev-4 5 9 12 16

Charbon! Charbon

Breckenridge Cannel. Charbon Pittsburgh. Charbon Alabama. Charbon Anthracite Gas and Foundry Coke

· A vendre pac W. G. Coyle & Co. 323 rue Caronde et, coin Union. | gan,) Elk.

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commencent à Poyerse), naintenant Constance, Martin, maintenant Willow Delord, maintenant avenue Howard. Pearl, maintenant Pos.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine. Oak, maintenant Orchid. Port, maintenant Moss. St-Jean, maintenant Bell. Washington, maintenant Rouquette. Chemin du Bayou, (de Nord Remparte Nord Claiborne), maintenant Hôpital. Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).

Calhoun, maintenant Arthur. Clay, (nord da Chemin de la Métairle), maintenan Emmett. Gaines, maintenant Germain, Génois, maintenant Freeman. Hôpital, (maintenant du fieuve à Nord

Claiborne, puis su lac). Avenue Jackson, (anciennement ave aue Van Buren), maintenant evenue Chalmette. Avenue Monroe, maintenant avenue

Mound. Webster, maintenant Voisin.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudats, maintenant Buchanan Pope, maintenant Home. Rossini, maintenant Rosslind. Warsaw, maintenant République. Adams, maintenant Alabo. Alexander, maintenant Kentucky. Bagatelle, maintenant Bourbon. Delaronde, maintenant Douglass. Dryden, maintenant Dinemore. Champs-Elyacos, maintenant avenue Champs-Elysées.

Enghein, maintenant avenue Laayette. Génie, maintenant Grant. Girod, maintenant Villers. Bons-Enfants, maintenant St-Claude. Hunters, maintenant Eads. Joséphine, maintenant Japonica. Jumonville, maintenant Pontaiba. Léonidas, maintenant Lombard. Livingston, maintenant Mandolin. Monroe, maintenant Tupele.

Petre, maintenant Dubreuil. Poète, maintenant Avenue St-Bock. Salomon, maintenant Sabrane. Socrates, maintenant Selma. Bolon, maintenant Bénat. Union, maintenant Toure. Washington, maintenant Avenue St.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonia (finit maintenant & Chest Avenue et rue Jackson (maintenan Avenue Jackson.) Levée, maintenant Tchoupitoules.

CINQUIEME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudee. Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.

Chestnut, maintenant Belleville. Church, maintenant Kent. Decatur, maintenant Diane. Franklin, maintenant Nunes. Hancock, maintenant Hermosa. Jackson, maintenant Avenue Slidell. Jefferson, maintenant Rivière. Lapeyrouse, maintenant Lamarque. Madison, maintenant Avenue Breek

Market, maintenant Avenus Opelousas Monroe, maintenant Teche. Octavia, maintenant Clyde. Penn, maintenant Fuller. Peter, maintenant Avenue Pélican. Villers, maintenant Morgan. Washington, maintenant Wagner.

> 3. 12. 7 SIXIEME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas. Louisa, maintenant Irma. Green, maintenant S. Liberté. Cheanut (au-desaus du Parc), mainteent Audubon.

Market, maintenant Meadow. St-Patrick, maintenant Saratoga. Washington, maintenant Hampson. Arcadie, maintenant Magnolia. Barthélemy (de Upperline à Calhoun). Enterpe (de 5. Broad à l'avezue Ha gan).

Gasquet, maintenant Vincent. Henry, maintenant Willow Miro (de Walnut & Lower Line), Spruce.

Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba. Terpsichore (de S. Broad à l'aven ue S. Hagan), Eve. Uranie (de S. Broad à l'avenue Ha-Victor, maintenant Magnella.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

MUTUELLE DU SUN.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

The second secon	Valeur	Valent sur	
Bons-		ur le marché.	
Ville de la Nouvelle-Orléans, à 102 112 4 010	442,500 00	\$453.562 50	
Louisiana State Consols, à 100, 4 010	200,000 00	200,000 00	
New Orleans City Premium à 201 314	18,200 00	36,718 50	
United States Registered, à 113, 4 0 [0	25,000 00	28,250 00	
New Orleans City Gold, à 140, 7 010	18,000 00	25,200 00	743,731 00
ACTIONS -			
actions, New Orleans City Waterworks			
Co., a 112	8 22.000 00	\$24.440 00	
20 actions Provident Savings and Safe Deposit			
Bank, à 75	2,000 00	1,500 00	
675 actions Banque du Canal, à 121	67,500 00	81,675 00	
300 actions New Orleans and Carrollton Rail-			
road Co., a 124	30,000 00	37,200 00	
			144,815 00
Propriétés fonciè es en la Nouvelle Orléans. 3 p	ropriétés		47,500 00
Comptant en banque et dans le bureau			92,559 01
Balance comptant en cours de collection			68,598 15
Total de l'actif	\$145 P 266	·	1,097,203 16
10020 461 2000			
T.O.	NTTI CONTRACT	1, 655-25 - 1 - 2550	. ∔
PAS .	S11.	Single Company	
Capital actions.			\$500,000 00
Réservé pour primes non acquises			224,915 13
	(Fe	n45.233 /	46,483 00
Réservé pour pertes non ajustées et non payees		vière 1,0:0 \	
	(44.		

CHARLES JANVIER, Président.

Réservé pour toutes autres réclamations contre la cempagnie.....

FERGUS G. LEE, Secrétaire. R. E. CRAIG. Vice-Prés. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1898. 21 janv-1m dim

AVIS AUX CREANCIERS.

Anthony Battistella vs Ses créanciers COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Deroisse d'Orléans—No 53.499—Division D—Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéreasées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisona (s'illem out) pour lesquelles le compte final et imbleau de distribution présenté par Edgar treipi, syndic des créanciers dans l'affaire ci dessus intitulée ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Uon.

PAUL O. GUERIN.

11 fév.—11 15 20 Greffier.

Ong Hiller Company, Limited vs.

The Art Furniture and Dece-COUR CIVILE DE DISTRICT nour la paroisse d'Orléans, No 55.087—Division Davises par le présent donné aux créanches de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui snivront la présente notification, les raisons [s'ils en out pour le-quelles le compre présente par Ad Koppel, Liquidateur, de cette affaire, ne serait pas appronvé et homologné et les fonds distribués conformé, ment au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,

4fev-4 8 13

Greffer. rating Company, Ltd.

4fev-4 8 13

ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CI L'AT DE LA LOUISIANE—COUR CI vile de District pour la parciese d'Orléans—No.55.643—Division ID—Eiseman bros. ett'o va leura créanciera.—Ordre de Cour—Que la réanton des créanciers des pétitionnaires de la raison sociale Eiseman Bros et Co., et les membres individuels soient convoquée et tenne pardevant Williami Ardill, notaire public en son bureau No. 830, rue Commune, en cette ville commerçant le 10 Mars. 1898, à 11 hences A. M. dans le but de considérer et de determiner sur Fapplication des pétitionnaires pour un répit et veter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle des procédures judiciaires contre la presonne et la propriété desdits pétitionnaires soient suspendues, et que J. J. Reilly, avocat, soit nomme pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans le 5 février 1898.

Signe: F.A. MONROE, inge.

Pour copie con forme: JAS D'RANKIN.

Bév—8 20—10 mars. Député—grether.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR_CI vile de District pour la paroisse d'Or léans.— Siméon Emanuel va ses créaveiers.— 55,496. Division A. Conr Civile de District-Ordre de Cour—Que la cession des biens di pétitionnaire Simeon Emanuel sont étest par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfic de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réu de ses creameiers, et il est ordonné qu'une réu-nion desdits créameiers soit convoquée et tenue pardetant W. F. Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 28ème, jour de février 1898, à enze heiros A. M., dans le but de déjihérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être por-tées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procèdures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient supendues, et que Abra-ham Goldberg Esq. avocat, soit noumé pon représenter les crésniciers sebents dans cette affaire.

re. puvelle Oorléans, Lne, 24 janvier 1898. Signé) - THOS C. W. ELLIS, Juge. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier 3. F. Samuels, avocat, chambre 20, 137 rue B. F. Samuels. Carondelet 29 jan-29-fev 12 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de P. H. Ryan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléaus—No 54,787—Division D—Avis est par le présent donné sux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes int-reacéer d'avoir à dédire, dans les dix jours qui suivront la présente net: fication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. H. Stochr, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et hemologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN
Greffier.

Succession de Edgar Joosz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orlèana-No 55,541-Division D
-Attendu que Victor Jossz a pré-enté une
pétition à la Cour à l'effet d'obteuir des lettres d'administration dans la ancossion de for
Edgar Joosz, décédé intestat; avis est
par le présent donné à tous ceux que cela
peut concerner d'avoir à déduire, dans
les dix jours, les raisons pour lesquelles il
ne secait pas fait droit à la dite pétition.

Par ord-e de la ConPAUL O. GUERIN.

4fév-4813

Greffier. 4fév-4 8 13

Succession de Henry Sercet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parousse d'Orléans—No 54,894—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédaire, dans les dixjours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesqualles le compte présenté par John A: McLeanadministratrice de cette auccession, ne sersit pas approuvé et homologue et les fonds distribués confermément au dit compte.

Parordre de la Cour

PAUL O. GUERIN
Greffier. Suecession de Henry Street.

Vings-Sixlème Eint de Situation Anunel de la Compagnie d'Assurances TRUTONIA DE LA NOUVELLE ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état su vant de ces affaires pour l'année finissant le 31 décembre \$497,257 26 jouté, primes non expirées pour 186,017 50

\$653,274.76 A déduire-

2349,442 19 \$233.832 57 A deduire-

\$688,327.74 PASSIF. Fonds capital.....\$250,000 00 Réservé pour primes non expirées. 210,403 00 Dividendes non payés et payables \$688,327 74 L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.

H. R. GOGREVE Vice-Président.

GEORGE MEYER, Secrétaire Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Oriéans, ce 13me jour de anvier 1898. JEFF. C. WENCK, Notaire Public A une assemblée du Bureau des Directeurs de

A une assemblee du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenne le 13me jour de janvier 1898, il a été résolu de payer sur demande un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT pour l'année 1897. BUREAU DES DIRECTEURS.
ddig, Aibert P. Noll,
Camors, Frank Roder,
Lonis Ruzh,
Gogreve, F. Raquet,
man, Wm B. Schmidt, H. Buddig, J. B. Camors, R. Gogreve.

3. Hyman, F. Jancke, 18 janv-1m dim au 13 fov

ETAT DE LA LOUISIANE - COUR CI-tile de District pour la paroisse d'Orléans No 55,584 Division - Barba & Comés, va leurs créanoiera- Ordre de Cour - Que la cession de biens des pétitionnaires de la raison sociale de Barba et Gomes, composés de Arthur Barba et Jacquiu Gomes, entre test acceptée par la contrat Lénéfice de leurs créanciers et qu'u-pa réspion de leurs gits créanciers et qu'uconr az Lénefice de leurs créanciers et qu'une réunion de lears dits créanciers solt convequée et tenus pardevant Emile J Barnet, notaire public en son bureau No 323 que Baronne en cette ville, commençant LUNDI, le 7me jour de mars 1898, a 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et biens des plaignants soient suspendues, et que San Sansum Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absent dans cette affaires, et que M Arthur Landrodie soit noumé syndic provisoire des créanciers in oivables dans cette affaires, et que des lettres lui soient émises comme te syndic provisoire sur és pre-tation de serment et fournissant caution pro-tation de serment e' fournissant caution pour la somme de Mille Dollars ainsi que le requiert la loi
Nonvelle-Orléans, 1erfévrier 1898.
T. C. W. ELLIS.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN. Député-Greffier. 2 fev-2 16-mare 3

BURRAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands. No 622 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898. La Compagnie publie l'état suivant pour année finissant le 31 décembre 1897 : Primes reques
Sur risques de feu...\$169,375 40
Sur risques de mer ... 1,231 34
Sur risques de rivière 2,742 60 **-8173,349 34** A ajouter— Primes non acquises 1896...... 48,763 60 \$222,112 94 \$9,409 79 \$8,398 25 **- 817,808 04**

\$239.920 98 Déduire: Perfes payées— Sur riaques de feu ... \$72,400 22 Sur risques de mer... 6 02 Sur risques de mivière 370 57 872,776 81 Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896.... Dépenses gérérales Agence et légales ... 27,400 47 -\$147,991 47 \$91,929 51 Réservé pour primes non acquises 1897 52,232 00 Eréservé pour pertes non ajustées et non 9,614 50 \$61,846 50

\$30,033 01 1897..... 20,000 00 Profit net de 1897.... 10,083 01 ACTIF. 304,700 01 omptant en main..... 154,193 41 mpriété foncière. 80 actions de la N. O. Gas Light 21,600 00

1,404 00 7 actions de la Provident Savings
17 actions de la Provident Savings
17 st & Deposit Bank a 80...
50 actions de la Citizens Bank of
Louisiana a 90.
796 bons à prime à 202 1/2...
7 bons à prime tirés à 240...
8 Louisiana Consols a 102...
\$1,750 des delirièmes bons hypothècaires de la Orleans Railroad
Co à 70...
L'brairie et méubles... 525 00 560 00 4.500 00 8,160 00 \$291,920 92 PASSIF.

Fonds capital \$200,000 00
Primes non arquises del \$9 52,232 00
Pertes non sinsiées 9.614 50 et Lon payees..... Dividendes non récla-942 00 més..... Dividende de decembre 1897...... 8.000 00 \$291 920 93 L'état ci dessus est une copie juste, vraie et correcte des l'vres de la Comparnie.
Nouvelle-Oriéans, 14 janvier 1898.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE.
(signé) JULES MONTREUIL. Président.
Secrétaire.
Asserment et signé devant moi, notaire. ce l'ime jour de isnvier 1898.
Signé.) CHAS. T. SONIAT.
16jan-1-

Vingt-huitteme Etat Annue

L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1897

A ajonter primes non acquises de 1896 65,700 00 pertes ... 22,071 64 Revenus.... A déduire, pertes payees : Sur risques de feu ... \$52,035 70 Sur risques de ma-74 60

23 37 cancellations..... 24,212 43 Commissions 25.071 87 Reasurances..... Taxes et Licences ... Dépenses de bureau

et d'agences, dé-penses légales, burean des desuranvetage, etc 30,778 48 Déboursé....

Primes non acquises 73,458 15 14,024 00

12,000 00 27,683,44 AUTIF.

siane 4 0;0 à 100..... 34,180 Bone à Primes de la Nile-75,000 00 68,360 Primes en voie de recouvrement. 21,810 43 et installations de bu-1.500 00 \$336,928 03 PASSIF.

\$151,372 68

\$122,165 59

Dapital \$200,000 00
Uvidendes pon réciamés 3.237 90
Séservé pour primes non-acquises. 73.458 15
téservé pour pertes ajuatées et non-ajuatées. non-ajustées..... Dividendes d'intérêt de 3 010 sur le fonds capital du en janvier 1898 \$336,928 03

Le tableau d'Association d'Assurance de la Nou velle-Orléans. A. J. MIOTON. Secretaire pro tem. GEO. LANAUX. Président Assermonté et rigue devant le soussigné. otaire public, os 11 janvier 1898.

EDGAP, GRIMA,

Notaire Public.

12 janv-lm-mer dim

La Ligne la plus Et le meillear service & St-Louis. Et Chicago Trente-unième Etat Annuel

Compagnie d'Assurances, Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Incorporée 20 février 1866.

Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMEMENT & ce qu'exige sa charte. cette compagnie publie l'état suivant pour l'at... née se terminant, le 31 décembre 1897 Primes sur incendies.\$268,648 47 Primes maritimes.... 748 00 Primes des rivières... 342 93

\$269,739 49 \$209,739 49 A ajouter: Primes non acquises de 1896... 68,000 37

Fonds de surplus, 1896..... Pertos payées—
Sur risquez de feu....\$110.271 11
Sur risquez de rivières 7.72 Réassurances 46.466 13 Primes remises et com-

Primes remises et commissions. 70,392 29

Taxes, licensés, et siépenses du Board of Underwriters. 6,146 51

Total 233 293 76

Pronts crate \$120 551 01 Pronts viuts \$1.0

Réservé pour \$1.0

Primes en expirées \$82,699 61

Pertes : vées et non payées \$20,181 40

Dividende 4 010 payable 6n ianvier 1.85 \$8,000 00

Fonda de surpius \$10,000 00 126

8.000 00 ACTIF.

PASSIF. Espital actions Béserve pour primes non expirées. 82,000 51 Béserve pour pertes payées et

\$326,881 01 Ost expo 6 ost tine copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, President.

J. EDMOND MERILH, Vice-Président. OTTO T. MAIER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant mai à la Nonvelle-Orleans, Lne., de 13me jour de la vier GEO. C. WALSHE Notaire Public. (SCEAU)

. Quinzième Etat Annuel.

Southern Insurance

Compagnie d'assurances du

Sud de la Nile-Oricans.) Nile-Orleans, 14 janvier 1898. La Compagnie, conformement a sa charte, oublie l'état suivant de ses affaires pendans l'arméeécouléele 31 Décembre 1897;

Primes reques;
Sur risques d'inces.

\$392 131 00
Surrisques derivières 5.574 732
Surrisques demer... 2,520 05 \$400,225 87

A déduire :

Bessurances 37,453 79 290.025.55 \$200 034 37 A ajouter :

Total \$115,450 96 et d'agences, moins interét...... 34,601 74 222.814 87

Balance \$92,753 78 Seservé pour pertes sjustées et non ajnatees..... 26,249 07 Dividende de juillet 1897..... 12,000 00

\$54,504,71 Fonds de réserve de 1896 47,500 00 _____

Comptant en banque et au burean \$70,000 bgns de la ville de la Nou-velle Orléans, 4 pour cent a 10229 \$80,000 bons de la Louisiane 4 80,000 00 tirés) à 235...... Prèse sur demande garantie par -3.666 004 17,750 00 dépôts de titres (collatéraux) Une action du Louisiana Sugar 75 90

50 00 250 00 -2,000 00 \$574,134 35 PASSIT.

Comptes non payés de décembre 2,929 88 man de réserve et de surplus 21 déc 1897..... 102,004 71 \$574,134 35

L'stat di-dossus est une copie exacte et cor-restedes livrés de la Compagnie. ERNEST MILITENBERGER, Président. SUOTT MOGEHEE, Secrétaire. Fait et signé sous serment devant moi ce jour,

Nonvelle-Orisans, 14 janvier 1898. (Sceau) CHAS. J. THEARD.

Nous, membres du Comité de finances de la southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux expensen de l'astif de la compagnie, que l'exposé cideseus en reprisente correctement la situation (Bigné):

FRANK RODEN:

GEO H. DUNBAR,

F. BARKER,

F. G. ERNST,

THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs te nue ce jour, un dividende semi-annuel de QUA-TRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de \$41,500 portée au fonds de réserve. SCOTT MCGEHER, Secrétaire. Nouvelle-Oulsane, 14 janvier 1898.